

Réunion Ordinaire du Conseil Municipal **Du jeudi 2 décembre 2010**

Convocation en date du 25 novembre 2010
Sous la présidence de Monsieur Jacques BOURDON, Maire
Secrétaire de Séance : Mme Eveline FEVRIER

Absents excusés :

M. Maurice ANSEL qui a donné pouvoir à Mme Eveline FEVRIER
M. Raphaël PRUVOST qui a donné pouvoir à M. Jacques BOURDON

Après lecture du compte-rendu de la réunion du 15 septembre, M. Massez pose 3 questions à M. Le Maire.

1. Quand le compte-rendu de la dernière réunion de conseil a-t-il été affiché ?
Réponse : Le compte-rendu a été affiché en mairie 8 jours après la réunion.
M. Massez renouvelle le souhait d'afficher le compte rendu sur tous les tableaux de la Commune.
2. Pourquoi programmer la réunion ce jour alors que 2 conseillers travaillent cette nuit ?
Réponse : M. Le Maire ne pouvait choisir un autre jour.
3. Pourquoi ne pas avoir présenté un projet pour le groupe scolaire de 2 classes et un autre de 3 classes ?
Réponse : Le 31 mai 2010, le conseil municipal a voté à l'unanimité pour un projet de 3 classes.

Le président passe à l'ordre du jour et demande d'ajouter à l'ordre du jour la location de la balayeuse.

1/ Les avancements de grade du personnel.

Deux employées sont concernées : Mme Bonniez et Mme Delbé.

Madame Bonniez Georgette, adjointe technique 2^{ème} classe (échelle3) au 8^{ème} échelon passerait adjointe technique de 1^{ère} classe (échelle4) au 1^{er} janvier 2011.

Madame Marianne Delbé, adjointe administrative de 1^{ère} classe (échelle 4) au 5^{ème} échelon passerait adjointe administrative principale de 2^{ème} classe (échelle 5) au 1^{er} janvier 2011

Le Conseil municipal accepte ces avancements de grade à l'unanimité.

Un emploi d'adjoint technique de 1^{ère} classe à 25 heures est créé et le poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à 25 heures est supprimé au 1^{er} janvier 2011.

Un emploi d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe (Echelle 5) à temps complet est créé et le poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe (Echelle 4) est supprimé au 1^{er} janvier 2011.

Le conseil municipal à l'unanimité fixe à 100 % le ratio « promus-promouvables » pour les avancements de grades dans les cadres d'emplois existant dans la commune.

2/ Modification horaire d'un poste de travail

Madame Stéphanie GRARE, employée communale, effectuant régulièrement plus de 28 heures par semaine en raison de la diversité de son travail, M. Le Maire propose d'augmenter son horaire hebdomadaire de 2 heures soit 30 heures par semaine à compter du 1^{er} décembre 2010.

Vote : Contre : 2 (M. Hertault, M. Caruyer) Abstention : 1 (M. Massez) Pour : 12

3/ Primes annuelles de titulaires

Une prime annuelle est accordée 2 fois dans l'année au personnel titulaire. Depuis 2005, cette indemnité forfaitaire (IAT) est au taux de 2.06. Monsieur le Maire propose de la passer au taux de 2.20 et de la verser mensuellement

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

4/ Bilan des contrats aidés et primes de fin d'année

Il y a actuellement 5 contrats aidés. M. le Maire informe le conseil que Pôle Emploi a annoncé qu'il ne pouvait y avoir ni de nouveau, ni de renouvellement de contrat pour la fin de l'année 2010. Pour 2011, Pôle emploi ne connaît pas encore les directives de l'état.

M. Le maire propose d'accorder chaque année une prime de Noël d'un montant de 100 € à ces employés non titulaires de droit privé en poste au 31 décembre.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

5/ Analyse et bilan du projet d'extension du groupe scolaire

M. le Maire expose que la commission de sécurité valide le projet scolaire de 3 classes dont 1 classe sans couloir avec accès direct dans la classe. Aucun projet de fermeture d'une classe n'étant prévu pour la rentrée 2011 ni dans les années futures. A noter, qu'un lavabo serait à prévoir dans chaque classe. L'architecte continue ses travaux pour présenter les plans définitifs.

Un diagnostic sera demandé en vue de la transformation des locaux scolaires (rue d'Upen d'Amont) en mairie.

6/ Colis de Noël des aînés

Un colis de Noël sera offert aux aînés de la commune âgés de plus de 65 ans. Ce colis sera distribué le 22 décembre 2010 (123 colis seront confectionnés)

Une boîte de chocolats sera offerte à 7 Delettois résidant à l'extérieur de la commune

7/ Problème de déplacements à la SPA

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que régulièrement les employés communaux doivent récupérer et emmener des chiens errants à la SPA. Ils y passent environ deux heures à chaque intervention. Un forfait de 50 € pourrait être réclamé au propriétaire.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité

8/ Emploi de la balayeuse

Pour permettre un meilleur nettoyage des routes, Monsieur le Maire propose de louer la balayeuse communale. Le conseil municipal accepte à l'unanimité ce prêt, à titre exceptionnel, et fixe le tarif suivant :

- 30 € la ½ journée - 50 € la journée

Une caution de 300 € sera demandée et rendue après constat du bon état du matériel.

9/ Divers

Questions posées par M. Bernard Ducrocq

- Entretien des rues communales : Malgré l'accord passé, la population vient de subir des nuisances pouvant occasionner des accidents graves etc... Quelle mesure pensez-vous prendre ?

- Monsieur le Maire va voir avec la gendarmerie pour faire verbaliser les personnes qui salissent les rues.

- Contre la prolifération des rats. Cette année, pas de distribution de produits contre la prolifération des rats (rappel des risques de graves maladies) Pourquoi ?
 - Le coût annuel pour la commune s'élève à 800 €. Nous constatons que la campagne de raticide est inefficace car tout le monde ne vient pas le chercher, par contre d'autres en prennent pour les voisins, amis, etc... et nous doutons de la mise en place effective de ce produit dans toutes les habitations. Pour les maladies graves, ne pas confondre la leptospirose des rats musqués.
- Sécurité : Serait-il possible de marquer les passages piétons et arrêts de bus en face de l'éclairage public à Westrehem ?
 - Les passages piétons sont réalisés en accord avec le Conseil Général et les transporteurs (zone la moins dangereuse) Ils se trouvent donc parfois entre 2 poteaux de l'éclairage public.
- Rue de Nielles : Des ralentisseurs sont-ils programmés ?
 - Non, les prix sont trop élevés. Coût d'un ralentisseur normalisé : 5 000 € + prix de 6 panneaux
- Personnel CAE : Combien à ce jour ? Vu dans l'ordre du jour
- Tuyauterie à Westrehem : Pouvez vous nous fournir le relevé ?
 - Un relevé avec côtes a été fourni par la MDI pour résoudre le problème exceptionnel d'inondation d'août. Le tubage devant l'entrée de M. Lemaître serait peut-être trop haut ? Nous cherchons des solutions avec les services compétents.

Questions posées par M. Massez :

Finances communales : A la date du 1^{er} décembre 2010, quelles dépenses ont été réellement engagées en fonctionnement pour les chapitres suivants :

- dépenses de voirie : 56 846.73 €
 - Fournitures de voirie : 48 418.00 € (Budgétisé : 166 000.00)
 - Entretien de voies et réseaux : 8 428.73 € (Budgétisé : 5 000.00)
- Dépenses énergie : 22 736.39 €
 - EDF : 16269.59 € (Budgétisé : 16 500.00)
 - GAZ : 6 466.80 € (Budgétisé : 8 000.00)
- Frais de personnel : 183 473.71 € (Budgétisé : 215 400.00)
- Commentaires du percepteur sur l'exécution du budget 2009
 - En 2009, une augmentation des produits de 5.4 % conjuguée à une baisse des charges de 13 % ont permis de reconstituer en partie une capacité d'autofinancement devenue insuffisante L'augmentation de sa ressource fiscale peut contribuer à rattraper cette capacité, la pression fiscale exercée restant inférieure à la pression moyenne départementale (différence de 50 % pour le FB et + 1/3 de la TH)L'apport de population (+ 14 %) s'il génère des recettes supplémentaires, provoque également une demande supplémentaire de services et des dépenses nouvelles.
- Invitation du percepteur à une réunion de conseil
 - Vu l'emploi du temps du percepteur et le manque de personnel, pas avant février 2011

En investissement : Où en est-on dans les programmes votés fin mars 2010 ?

- Assainissement pluvial rue des deux Upen
 1. Avancée des travaux
 - 1^{ère} tranche terminée (voir finition de la bande de terre)
 2. Programmation pour la suite
 - Printemps 2011
 3. Dépenses déjà réglées :
 - 38 598.46 € payés en fonctionnement et transférer en régie de travaux afin de récupérer la TVA
 4. Fossé du CD à voir avec la DDE

- Demande a été faite à la MDI, pas de réponse à ce jour
- 5. Sortie des eaux chez M. et Mme Debray
 - une pose de tuyaux de 600 est prévue pour évacuation des eaux dans la pâture de M. Molin

- Réfection de la rue Pauchet
 - 6 949.72 € en 2009 et 2 183.88 € en 2010
 - Finition programmée en 2011 et voir le rebouchage des nids de poule

- Réfection et électrification de la cloche, subventions versées

La commune a payé une facture totale de 8 962.37

Elle a récupéré :

- 1 465.00 € de la région
- 1 873.00 € du farda
- 2 500.00 € de l'état
- 1 736.82 € des amis d'upen
- Environ 1387.55 € de TVA sera récupérée

Information sur les dossiers en cours

- Dossier éoliennes
 - une étude complémentaire est faite pour les chauves-souris à la demande de la Fédération des chasseurs du Pas-de-Calais.
- Propreté rue de Nielles
 - Question déjà abordée ci-dessus.
- Emploi de la balayeuse communale
 - Vu dans l'ordre du jour.
- Eclairage public : horaires/maintenance
 - M. Bernard Ducrocq est chargé de l'éclairage public.
 - Les horaires sont maintenus.
- Entretien du chemin des Cagnaux
 - voir location de la balayeuse.
- Assainissement pluvial à Westrethem
 - Réponse ci-dessus.
- Affichage des comptes-rendus des réunions de conseil
 - Comptes- rendus affichés en priorité en mairie dans les 8 jours, problème vu en début de séance.
- Possibilité de renégocier le taux d'emprunt pour la construction du groupe scolaire
 - Demande faite auprès de Dexia qui va nous faire une étude, réponse dans 1 mois mais il y aura des pénalités.
- Raticide
 - Question déjà abordée.

A 21h00, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.